



**OBJET : Compte-rendu de la réunion du 9 novembre 2006**

Le 9 novembre 2006, à 20 heures, les membres du bureau se sont réunis au restaurant « Le Skipper ».

Le bureau est présidé par Philippe STANISLAS, président de l'association.  
Il est établi une feuille d'émargement signée par les membres présents.

**PRESENTS**

M. STANISLAS  
M. BOUCHER  
M. BIENDEL  
M. GHACHI  
M. DE LA TRANCHADE  
Mme SEGUIN  
Melle DEDOVIC  
M. SAUSSIÉ-TROTTIER  
M. LEMOINE  
Mme MAINGUY  
Mme MAROTTE  
Mme MALBOSC  
M. BRIN

**EXCUSES**

M. BRUNNER  
M. FRICOT

Aussi, le quorum étant atteint, le Bureau peut valablement délibérer sur l'ordre du jour rappelé par le Président :

- Bilan du repas de l'association du 24 octobre 2006
- Point sur les cotisations 2006
- Marché de Noël du 22 au 31 décembre 2006
- Arbre de Noël des enfants de la maternelle

**Association des Commerçants et Artisans de Saint-Martin-de-Ré**

BP 24 - 16 quai Job Foran - 17410 Saint-Martin-de-Ré

Tél.: 05 46 09 09 56 - Fax : 05 46 09 65 90

contact@asscomm.com - www.asscomm.com

## **1 – REPAS DES COMMERCANTS**

Le repas de l'association s'est déroulé le 24 octobre 2006 à la salle des fêtes de St Martin de Ré.

90 personnes étaient présentes au lieu des 120 qui avaient réservé (30 ont tout de même réservé et ne sont pas venus). Le bilan financier de la manifestation présente donc un déficit de 1200 €, dont il faut déduire la valeur du stock de bouteilles restantes (environ 800 €). Les repas, l'année prochaine, seront donc encaissés dès la réservation, ou au minimum un acompte.

Il est également envisagé un buffet plutôt que des plats servis à table, ce qui permettra plus de souplesse dans le nombre de convives.

## **2 – POINT SUR LES COTISATIONS**

Nous sommes actuellement 72 cotisants pour 2006. Il est décidé l'envoi d'un courrier pour relancer le paiement des cotisations.

## **3 – MARCHE DE NOEL**

Il aura lieu du 22 au 31 décembre 2006. Il est convenu que l'association aide Mme BRUNNER à l'organisation et à la logistique de la manifestation.

Il est décidé que l'association conçoive une affiche publicitaire pour le marché de Noël au lieu d'y apporter une aide financière.

Il est proposé un devis de gardiennage d'un montant de 1913,60 € de l'entreprise GSM (au lieu des 4800 € de l'an dernier, ce qui représentait le plus gros budget).

L'implantation du marché de Noël est une fois de plus remise en cause par certains membres du bureau mais elle restera finalement la même que les années précédentes.

## **4 – SAPINS DE NOEL**

L'association prévoit 50 sapins de Noël vendus et livrés avec un pied prêté par les services techniques aux commerçants de Saint-Martin au prix de 10 € l'unité.

## **5 – ARBRE DE NOEL DES ENFANTS**

L'association renouvelle l'opération de l'Arbre de Noël pour les enfants de la maternelle. Les cadeaux seront achetés par l'intermédiaire de M. BOUCHER (Ré presse), comme l'année dernière. M. BRIN, représentant de la commune et adjoint à l'éducation est sollicité pour financer cette manifestation selon un budget de 600 € de cadeaux.

Si la mairie décide de ne pas subventionner cette opération, l'association la prendra à sa charge.

## **6 – QUESTIONS DIVERSES**

- M. STANISLAS a mis en place un blog de l'association : <http://commercants.martinais.fr> afin de solliciter un peu plus des réactions. En effet, un site est plus statique qu'un blog où chacun peut s'exprimer librement.

- Mme MALBOSC propose d'apposer le logo de l'association sur des sacs à dos pliables afin de les vendre au profit de l'ACSM. Elle met en avant le côté pratique de ces sacs particulièrement pour les personnes en vélo.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Nous remercions « Le Skipper » pour la mise à disposition de sa salle.



La Président  
Philippe STANISLAS

La secrétaire  
Laurie SEGUIN